

**Ministry of Training,
Colleges and Universities**

Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

**Ministère de la Formation
et des Collèges et Universités**

Ministre

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



Le 4 novembre 2014

Monsieur Han Dong
Adjoint parlementaire du ministre de la Formation et des Collèges et Universités
Édifice Mowat
900, rue Bay, 3^e étage
Toronto (Ontario) M7A 1L2

Bonjour,

C'est un honneur ainsi qu'un plaisir pour moi de vous compter comme adjoint parlementaire. J'aimerais profiter de cette occasion pour vous souhaiter la bienvenue au ministère de la Formation et des Collèges et Universités et pour vous présenter certaines des grandes tâches qui nous attendent.

Comme vous le savez, notre gouvernement compte investir dans le talent et les compétences de la population. Il prévoit bâtir des infrastructures modernes, favoriser le dynamisme et le caractère innovateur du secteur des affaires et offrir une plus grande sécurité aux travailleurs pour leur retraite. Les partenariats avec les entreprises, les communautés et la population sont au cœur de notre plan. Ils aideront notre gouvernement à faire prospérer l'économie, à créer des emplois et à mettre en œuvre des solutions qui auront une incidence réelle sur la vie de la population.

Notre plan, qui se veut complet et équilibré, repose sur un principe de prudence en matière de budget. La lettre mandat que j'ai reçue le mois dernier de la première ministre Kathleen Wynne réaffirme l'engagement de notre gouvernement à rétablir l'équilibre budgétaire d'ici 2017-2018 et à poursuivre sur la voie de l'ouverture, de la responsabilisation et de la modernisation.

Les adjoints parlementaires jouent un rôle clé dans le respect de ces priorités et ont la responsabilité de traduire le plan du gouvernement en actions concrètes.

Notre ministère s'est engagé sur un système d'éducation postsecondaire novateur, tourné vers l'avenir et axé sur la prestation de la meilleure expérience possible aux étudiants, d'une manière abordable et durable du point de vue financier. Notre ministère s'est aussi engagé à bâtir une main-d'œuvre qualifiée, résiliente et productive soutenue par un système global d'emploi et de formation qui répond aux réalités en constante évolution du marché du travail.

En tant qu'adjoint parlementaire du ministre de la Formation et des Collèges et Universités, vos responsabilités sont les suivantes :

- Appuyer le ministre en vue de trouver un équilibre entre les avantages et les défis associés aux partenariats internationaux qu'établissent les collèges et universités dans le secteur de l'éducation.
- Participer à l'amélioration de la transition des élèves entre l'école secondaire et le niveau postsecondaire et le marché du travail, en ciblant plus particulièrement les écoles et les collectivités où les taux de participation à l'éducation postsecondaire et à l'emploi des jeunes sont faibles.
- Travailler en collaboration avec les groupes d'intervenants appropriés pour augmenter les taux d'achèvement des programmes d'apprentissage.

J'ai la conviction qu'ensemble, en collaborant avec nos partenaires des secteurs public et privé et des organismes sans but lucratif, nous remplirons notre engagement envers les citoyens que nous avons le privilège de représenter et de servir. Il me tarde de travailler avec vous pour mener à bien le mandat de notre ministère, qui consiste à construire l'Ontario de demain et à offrir un avenir meilleur à tous les citoyens de la province.

Cordialement,



L'honorable Reza Moridi
Ministre de la Formation et des Collèges et Universités